



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

château de Versailles

Question écrite n° 11372

Texte de la question

M. François de Mazières attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'exécution du schéma directeur de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles. En effet, le programme « Patrimoine » du projet de loi de finances pour 2013 fait apparaître une diminution de 6 millions d'euros des crédits dévolus à l'entretien et à la restauration du site. Or cette baisse de crédits conduira nécessairement à reporter les échéances de mise en oeuvre du schéma directeur. Il désire savoir quels engagements le Gouvernement compte prendre pour les années à venir à la fois sur le plan du montant des dotations consacrées au château de Versailles et sur le calendrier de l'exécution des travaux.

Texte de la réponse

La diminution de la subvention d'investissement prévue au PLF 2013 pour le schéma directeur de l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) s'inscrit dans le cadre de la participation des établissements publics à la politique nationale de rétablissement de l'équilibre des comptes publics. Cette diminution implique nécessairement un rééchelonnement du calendrier des travaux prévus dans la deuxième phase du schéma directeur de l'EPV, tel qu'il avait été annoncé par le précédent Gouvernement. Un travail est actuellement conduit par l'établissement sur différentes hypothèses de rééchelonnement. La dotation d'investissement prévue pour l'EPV dans le budget 2013, la baisse de la subvention de compensation de la gratuité des jeunes visiteurs (18-25 ans) et les perspectives budgétaires pour les deux années à venir, conduisent l'EPV à reporter la mise en oeuvre des travaux de rénovation des réseaux du corps central du château, qui devaient être engagés en 2013. Le calendrier des travaux de réaménagement de la vieille aile et du pavillon Dufour, en vue de l'accueil des visiteurs individuels, prévus dans le cadre de l'achèvement de la première phase du schéma, n'est en revanche pas modifié. Ce chantier débutera à la fin du mois de mars 2013 pour une durée d'environ 18 mois. Au titre de la deuxième phase, les travaux maintenus d'ici 2015 portent sur les travaux d'infrastructure liés à la future rénovation des réseaux (liaison technique entre le grand commun et l'aile du Midi, locaux techniques enterrés sous la terrasse du Midi, aménagement du château d'eau), la poursuite de la deuxième tranche de rénovation du grand commun, et divers travaux de restauration des bâtiments et du parc. Les travaux de rénovation des réseaux proprement dits ne devraient pas pouvoir débuter avant 2015. La réalisation, dans des délais resserrés ne compromettant pas les recettes de billetterie, des travaux de rénovation des réseaux du corps central du château est encore à l'étude. Une annonce sur les dotations prévues au delà de l'année 2013 et un nouveau calendrier des travaux serait donc prématurée à ce stade.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11372

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6588

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1321